

# L'ARC EN CIEL

"Je mets mon arc dans les nuages,  
il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre". (Genèse 9 : 13)

## Février 2017

A notre sommaire :

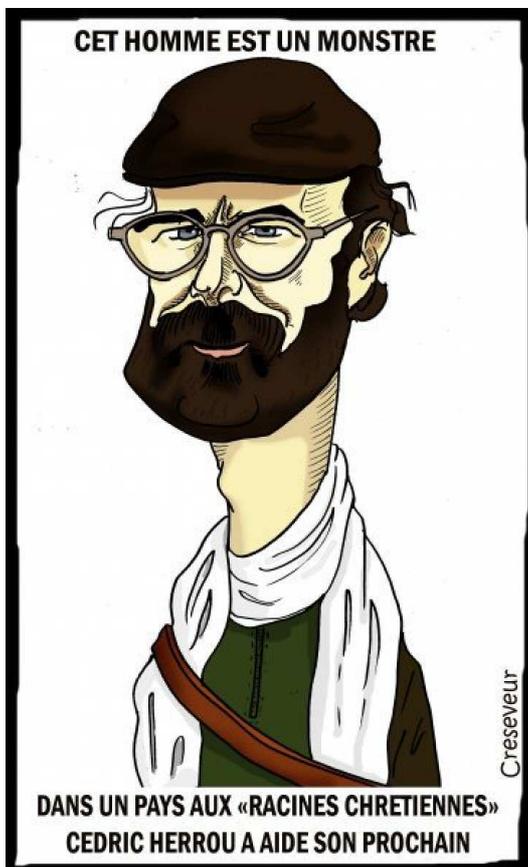
- 01 Editorial
- 02 Agenda
- 03 Galette / Ménage / Oecuménisme / J'avais faim
- 04 SOS enfants Liban
- 05 Viktor Frankl / RCF
- 06 Cours de théologie / Commentaire Luther
- 07 Année jubilaire M. Luther / Lectures bibliques
- 08 Poème

### N° 419 - Bulletin mensuel de l'Eglise Protestante Unie de Cannes

TEMPLE : 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes (culte le dimanche à 10 h 15)  
PRESBYTÈRE : La Colline - 9, rue de la Croix - 06400 Cannes  
Pasteur : Philippe Fromont - fromontph@yahoo.fr  
Tél. : 09.51.77.47.11 (attention nouveau numéro !)  
arcenciel.cannes@gmail.com - www.protestants-cannes.org



## La solidarité redeviendrait-elle un délit ?



Poser la question, revient à dire qu'à une période de notre Histoire française la solidarité fut un délit. Oui, en effet. Jusqu'à récemment être solidaire envers un sans papier pouvait vous mener devant un tribunal. Il a fallu attendre le 31 décembre 2012 pour voir le « délit de solidarité » supprimé.

Depuis cette date, qui fait Histoire en France, on peut donc exercer la solidarité envers toute personne qui sur le territoire français demande de l'aide.

Mais cinq ans après la suppression du « délit de solidarité », le 4 janvier 2017 la presse nous apprenait qu'un agriculteur de la vallée de la Roya comparait devant le tribunal de Nice pour avoir accueilli et aidé des migrants en détresse. « *La logique de cet agriculteur, ainsi que celle de nombreux habitants de la Roya, est de dire qu'ils voient des personnes en mauvais état de santé sur les routes près de chez eux, des femmes, des mineurs isolés en grave manque de nourriture, et qu'ils refusent de ne rien faire et de les regarder mourir. Pourtant, le procureur les poursuit. Finalement, il fut relaxé. Mais d'autres ont été inquiétés* » (Journal "La Croix" du 4 janvier 2017).

Légalement la solidarité n'est plus un délit mais on peut encore être poursuivi pour des actes solidaires. Paradoxal.

Aujourd'hui, proclamer en chaire et inviter à mettre les paroles solidaires de Jésus en actes nous vaudrait d'être accusé d'inciter

au délit de solidarité bien que ce dernier n'en soit plus un depuis le 31 décembre 2012 ?

Ces paroles de Jésus redeviendraient-elles illicites aux yeux de la Loi française :

**« J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez recueilli » ? (Matthieu 25.35)**

J'espère ne pas devoir répondre « oui » à ces deux questions. Je crois encore au sursaut républicain. Il n'est pas trop tard, mais il est urgent de redorer les lettres du mot « Fraternité ».

Je termine ce billet par une reconnaissance et une prière. Soyons reconnaissants, encourageons et aidons le Comité Chrétien de Solidarité de Cannes dans son travail en faveur des migrants à Vintimille.

**« Jésus donne-moi le courage de la solidarité »**

Pasteur Philippe Fromont

# Agenda de février 2017

Site internet de la paroisse :  
[www.protestants-cannes.org](http://www.protestants-cannes.org)

## Cultes au temple,

- Dimanche 5, 10 h 15 culte avec Sainte Cène
- Dimanche 12, 10 h 15, culte et information missionnaire
- Dimanche 19, 10 h 15 culte avec Sainte Cène
- Dimanche 26, 10 h 15 culte

## Maison de retraite des Bougainvillées

- Culte tous les jeudis à 11 h et étude biblique le vendredi 3 à 11 h, animés alternativement par l'Eglise Protestante Unie et l'Eglise Evangélique Libre.

## Etudes bibliques

- Cannes : jeudi 9, à 14 h 30, au temple
- Mandelieu-La Bocca : vendredi 10, à 14 h 30, chez Madame Bazin

## Groupes

- Rencontres du Jeudi : de 19 à 20 h 30, au temple, les 2, 9, 16, 23 (les futurs thèmes abordés sont désormais annoncés le dimanche au culte et sur les deux sites de la paroisse [www.protestants-cannes.org](http://www.protestants-cannes.org) et page Facebook)
- Rencontre à l'Hôpital : Espace de recueillement de l'Hôpital des Broussailles (4<sup>ème</sup> étage, ascenseur B) : mercredi 15, de 17 h à 18 h
- Ecole biblique : dimanche 5, au temple, à partir de 10 h
- Post KT et Jeunes : Suite au Synode des jeunes, ces derniers ont émis le souhait de voir les différents groupes de jeunes se rassembler pour être plus nombreux et créer une meilleure dynamique : le groupe des jeunes du 06 réunissant les paroisses des Alpes-Maritimes se réunira le samedi 4 à Nice (contacter Lydie Stocker au 06.29.50.28.61 ou par mail [stocker.lydie@gmail.com](mailto:stocker.lydie@gmail.com)).
- Groupe Théo du Moulin : vendredi 10 (lieu à déterminer) avec Philippe Fromont : "*Ces psaumes impossibles à prier*"

## Conseil Presbytéral

- Mercredi 8, à 19 h, à la Colline

## Oecuménisme

- Cercle du silence : jeudi 2, de 17 h 30 à 18 h 30, allées de la Liberté (kiosque) à Cannes.
- Cycle d'études inter-religieuses: dimanche 26, de 15 h à 18 h, à la mosquée Al-Madina Al Mounawara 3, avenue du Petit Juas, 06400 Cannes : "*Initiation à l'histoire et à la doctrine de l'Islam*"

## Visites du pasteur :

- > Contact : 09.51.77.47.11 (son jour de repos est le lundi).
- > Adresse email du pasteur : [fromontph@yahoo.fr](mailto:fromontph@yahoo.fr)
- > Congé du pasteur du 20 au 26 février.
- > Coordonnées du président du Conseil Presbytéral :  
Georges Barnier, 106, av. du Petit Juas, 06400 Cannes  
Tél. 06.09.88.86.96 - [georgesbarnier@hotmail.com](mailto:georgesbarnier@hotmail.com)

## Mise à disposition du temple

- Concert de la Note du Soleil : mercredi 22 février à 19 h 15 ;  
au programme : Gabriel Bianco, récital de guitare classique

## Evénements à venir

### à noter dans vos agendas :

- Dimanche 19 mars : Assemblée Générale de l'Eglise à La Colline précédée d'un repas tiré des sacs (précisions dans le prochain numéro).
- L'Entraide de Cannes tiendra son assemblée générale dimanche 2 avril prochain à La Colline et vous y attend nombreux pour un après-midi festif ; des précisions seront données ultérieurement

## Nouvelles familiales

### Inhumations

- Monsieur Gérard Schneider, décédé le 8 janvier à l'âge de 78 ans.
- Madame Colette Ferrero, décédée le 5 janvier à l'âge de 84 ans.
- Nous avons appris le décès survenu à l'âge de 92 ans de Monsieur Jacques Mandonnet ; il a été inhumé le 18 janvier à Cannes dans l'intimité familiale selon le désir de ses proches, accompagné par le Pasteur Philippe Fromont.  
Jacques Mandonnet a été président du conseil presbytéral de notre Eglise de Cannes et vice-président de l'association "La Colline" avant de quitter la région.  
Nous assurons son épouse, ses deux fils Philippe et Eric, ainsi que sa famille, de notre sympathie et de nos prières à l'occasion de ce deuil

## L'Arc-en-Ciel de mars

### Comité de rédaction :

- Mardi 7 février, à 16 h 30, à la Colline
- Mardi 21 février, à 16 h 30, à la Colline
- Date limite remise articles : dimanche 19 février
- Relecture : vendredi 24 février, à 14 h, à la Colline
- Pliage et routage : mardi 28 février, à 14 h, au temple

## La galette des rois...

Une bonne cinquantaine de paroissiens se sont retrouvés en ce dimanche lumineux de soleil à La Colline pour partager la galette des rois.

Mais avant de la déguster, cette galette, le pasteur Philippe Fromont nous a présenté un aspect de Luther que nous ne connaissons pas forcément. Même en tant que protestant !

En effet, bien avant Jules Ferry, Luther a proposé aux seigneurs gouvernant les provinces, un programme d'enseignement obligatoire pour les garçons ET pour les filles ! Innovant, n'est-ce pas ? Surtout au XVI<sup>ème</sup> siècle où les enfants, tout jeunes, aidaient leurs parents "à faire tourner la boutique !". Et qui de s'occuper des bêtes, veaux, vaches, cochons, couvées, ou encore couper le blé, le battre et l'ensacher. Les journées étaient bien remplies et au rythme du lever et du coucher du soleil, bien entendu. Alors prendre du temps "de loisir" pour apprendre, que non ! Les populations ont été "travaillées au corps" et Luther a, dans sa prédication, amené une idée tout à fait révolutionnaire, on peut le dire ! Obliger les parents à envoyer leurs enfants, garçons ET filles, à l'école pour apprendre ; pas l'école enseignée par des religieux, mais une école d'état ou à l'époque, de la province. Car l'état n'était pas encore né. Mais l'idée était là. Car jusqu'à présent l'enseignement était affaire de "nobles". Il fallait absolument que le commun des mortels ait accès à la lecture de la Bible. C'était l'objectif de Luther. Et pour cela il fallait apprendre à lire le latin puisque c'était la langue utilisée pour converser à l'époque. On connaît la suite...

Pour nous, la suite ce fut la/les galettes, délicieuses, agrémentées d'un verre de claret de Die ou de jus de fruit. Georges Barnier a profité de l'occasion pour lancer un vibrant appel pour créer des équipes :

- de nettoyage pour le temple (*voir ci-dessous*)

et pour la Colline :

- de nettoyage - de jardinage - de cuisine/office

Vous vous sentez la main verte, le balai entreprenant et de l'énergie à donner ? N'hésitez pas, venez nous rejoindre pour relancer La Colline et lui donner le lustre qu'elle mérite : celle d'une maison protestante accueillante où l'on est le bienvenu !  
Tél. 06.09.88.86.96 Carine Vogel

### Ménage du temple

Vous l'avez constaté, le temple n'est pas aussi propre qu'on le souhaiterait, même si plusieurs ont oeuvré discrètement pour sauver les apparences... Anne-Marie Lutz ne peut plus assurer l'organisation de la petite équipe qui intervenait avec une certaine régularité l'année dernière. La poussière et la saleté ne vont pas s'arrêter pour autant ! Il nous faut donc trouver un volontaire pour relancer l'activité. S'adresser à Anne-Marie Lutz (sortie du culte ou via Arc en Ciel). Merci !

## Oecuménisme

Dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2017, une célébration œcuménique a eu lieu à l'Eglise N.D. de Bon Voyage à Cannes, le samedi 21 janvier. Les ministres des églises catholique, anglicane, évangélique libre et protestante unie ont accueilli une cinquantaine de personnes. Il n'est pas question de retracer toute la célébration à plusieurs voix sur le thème de la réconciliation (2 Co 5.14-20), accompagnée de chants soutenus par l'orgue et une flûte ainsi que par la guitare de Giles Williams.

Pour figurer les murs existant dans notre humanité, un "mur" de gros cartons a été édifié portant chacun le nom de ce qui peut séparer les hommes, les communautés et les peuples, en demandant à Dieu son pardon pour chacune de ces offenses exprimées, son aide pour démolir ces murs et sa paix par Jésus-Christ.

Notre pasteur, chargé de la méditation sur la parabole dite de l'enfant prodigue (Luc 15.11-32), a choisi de l'aborder sous un angle inhabituel en soulignant que dans les échanges entre le père et ses enfants il y a peu de paroles, de communication de la part du père. (L'assimilation du père avec Dieu ne semble pas aller de soi : distinction entre le Ciel et le père). Lorsque le plus jeune des fils manifeste son désir de partir et d'avoir sa part de fortune, le père ne fait pas de commentaire, ne lui donne aucun conseil, le laisse partir. Lorsque le fils revient, le père lui manifeste sa joie, mais ne lui adresse toujours aucune parole. Il demande à ses serviteurs d'organiser des festivités pour son retour. Apparemment, il ne prévient pas son autre fils de ce retour. Là encore, il ne semble pas y avoir eu de communication entre eux durant toutes ces années.

La parabole nous parle d'un double échec de communication, d'une double faillite dans la relation d'un père qui a perdu ses deux fils et de deux fils à qui il manque un père. Des interrogations que le pasteur expose sur cette lecture où le père est vu non pas comme l'image de Dieu, mais l'image de ce que nous sommes et de ce que nous vivons, il reçoit deux choses :

- une interpellation, qui met en garde contre la tentation de confisquer la parole et le pouvoir,
- ensuite une parole d'espérance ; la parabole ne se finit pas et donc ne se ferme pas. L'évangile nous annonce que rien n'est irrémédiable, parce que Dieu, alors même qu'il paraît absent, ne cesse de venir.

Après la bénédiction et l'envoi, les participants étaient invités à prendre ensemble un verre de l'amitié avant la séparation.

C.T.

## Culte célébré avec l'association "J'avais faim"

Dimanche 22 janvier, nous nous sommes retrouvés au Temple pour vivre un culte différent puisque l'association œcuménique "J'avais faim" célébrait avec nous le culte dominical. Ce culte a pris place dans la semaine de prière pour l'unité des chrétiens et il fut l'occasion de rassembler la famille chrétienne. La liturgie a été animée par des catholiques et des protestants, l'assemblée a fait communion dans la prière et les chants communs. La prédication fut assurée par le Pasteur Philippe Fromont, ce fut l'occasion de relire et méditer le texte de la parabole de la multiplication des pains en Luc 9. Ce récit nous invite à ne pas retenir nos "petits peu" mais à les laisser s'échapper, à les offrir aux autres comme la seule chose qui nous reste. S'il faut voir dans ce texte un miracle, se serait sans conteste la chose suivante: il arrive parfois que de donner ce dont nous sommes dépourvus, cela soit pour d'autres une nourriture vivifiante.

Lors des annonces, M. Francis Fina président de l'association "J'avais faim" nous a présenté l'organisation, les raisons et le but poursuivis par l'ensemble des bénévoles. Rappelons que l'association distribue entre 70 et 90 repas chauds par jour de novembre à mars. Si vous souhaitez vous engager dans ce bénévolat contactez le journal qui transmettra au président de l'association.

## SOS enfants au Liban

Le Conseil Presbytéral de la paroisse de Cannes a décidé de répondre favorablement à l'appel lancé par le pasteur Pierre Lacoste dans le cadre du DEFAP. A Cannes nous connaissons bien Pierre Lacoste puisqu'il fut pasteur de l'Église Évangélique Libre de Cannes. Notre paroisse s'engage à verser au DEFAP 40 euros par mois afin de soutenir la scolarité d'un enfant réfugié syrien au Liban. Nous souhaitons en faire un projet d'église. Ainsi nous mobiliserons notre paroisse depuis l'école biblique jusqu'aux aînés.

Vous aurez compris que le but final n'est pas tant d'envoyer un chèque au DEFAP que de nous ouvrir à ceux qui souffrent de situation de terrorisme et de guerre et de s'engager pratiquement à les soutenir. Nous vous proposons donc, ce projet d'église.

Nous le déclinerons à travers les diverses activités de l'église : école biblique, activité missionnaire, cultes, conférences-débats, groupe de jeunes,... Avec nous, donnez la possibilité à un enfant syrien d'aller à l'école.

## SOS enfants syriens au Liban !

### Ils ont besoin de nous

Le Liban est, depuis le début de la guerre en Syrie il y a cinq ans déjà, une terre d'accueil pour de très nombreuses familles syriennes qui ont fui leur pays. Des enfants de tous âges se retrouvent ainsi déracinés. Ils ont besoin d'être pris en charge physiquement et psychologiquement. Le Défap a été informé d'une mission à l'initiative de Christine et Pierre Lacoste, envoyés au Liban (\*), à travers le projet « Parrainer un enfant syrien ». Explication.

#### Comment est né votre projet « Parrainer un enfant syrien » ?

A notre arrivée à Beyrouth en 2013, nous avons dû affronter la réalité bouleversante des réfugiés présents à tous les coins de rue : il nous fallait trouver un moyen de les aider. Découvrant un nouveau pays, ne connaissant pas la langue, nous nous sentions démunis. Nous avons rapidement été mis en contact avec l'association Amel et son président, le Dr Kamel Mohana. ONG très connue au Liban, Amel est une association apolitique et laïque se préoccupant d'aider chaque être humain placé sur son chemin, quelle que soit son origine. Nous leur avons présenté notre volonté de solliciter notre réseau français pour contribuer à l'éducation de ces enfants déplacés mais représentant l'avenir de la Syrie. Le projet "Parrainer un enfant syrien" est né.

#### Comment vous êtes-vous investis dans ce projet ?

Nous le construisons avec l'équipe d'Amel au travers de nos rencontres régulières et nos visites aux enfants. Nous servons d'interface entre les différents partenaires : Amel, la Fondation du protestantisme, les parrains et bien sûr les enfants. Nous nous chargeons de donner régulièrement aux parrains des nouvelles des enfants.

#### Depuis son lancement, combien d'enfants ont été parrainés ?

Trente enfants ont été pris en charge en 2014-2015, 180 pour 2016-2017. Nous sommes reconnaissants pour le nombre croissant d'enfants mais aussi pour la diversité des parrains. Membres d'une communauté monastique, d'une Église luthérienne, de l'EPUDF, d'une Église évangélique libre, d'une mosquée, ou encore catholique ou sans affichage religieux

particulier, tous sont convaincus de l'urgence à faciliter l'accès à l'éducation de ces enfants.

#### Quel est le bilan pour les années 2015-2016 ?

Un bilan très positif. Les enfants ont été assidus, une relation de confiance s'est tissée entre eux, les éducateurs et les familles. La psychologue a rencontré régulièrement les enfants en groupe mais aussi, individuellement. A chacune de nos visites, nous avons été émus par la tranquillité et la joie émanant des classes. Nous avons été confortés dans notre conviction.

#### Qu'attendez-vous pour cette nouvelle année 2016-2017 ?

Notre objectif est d'atteindre le chiffre de 400 enfants... Amel a pris des dispositions. Les locaux sont prêts à fonctionner. Les éducateurs sont motivés. Une psychologue supplémentaire a été recrutée.

#### Quel est l'objectif de ce parrainage ? Qui intervient sur place auprès des enfants ?

L'État libanais ne peut scolariser que 250 000 enfants sur les 400 000 déplacés au Liban. C'est déjà un énorme effort consenti par ce petit État fragilisé par une crise politique, économique et internationale. Les élèves syriens, souvent descolarisés depuis plusieurs années, rencontrent de grosses difficultés liées à la différence de programmes, notamment en anglais. Pour un enfant déplacé par la guerre, le passé est traumatisant, le présent est fait d'insécurité permanente et le futur est incertain. Un socle bien trop fragile pour développer des capacités cognitives et personnelles permettant de se projeter dans l'avenir. Le parrainage propose des activités psycho-sociales, un soutien scolaire, des cours d'anglais, des séances d'information sur « les droits de l'enfant » mais aussi des activités manuelles et culinaires, des moments de jeux. Toutes ces activités, nous l'espérons, contribueront à étayer la personnalité des enfants, leur permettant de croire en leur avenir. Nous avons demandé à chacun d'entre eux de dessiner leur futur métier. La majorité se voit médecin, ingénieur ou professeur. Mes « préférées » sont Rahaf et Sarah, deux petites filles vivant dans un squat minable en pleine banlieue sud de Beyrouth, qui se voient professeur d'art...

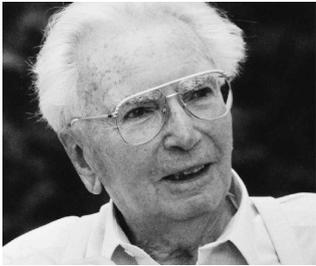
(\*) Cette opération est une initiative personnelle de Christine et Pierre Lacoste, envoyés du Défap à Beyrouth. Le Service protestant de mission - Défap n'y est pas directement associé, tout en y étant sensible, raison pour laquelle son site internet relaie l'information.

## Parrainez, vous aussi, un enfant syrien du Liban !

C'est simple :

1. Adressez un mail d'engagement à Christine Lacoste (christinelacoste064@gmail.com)
2. Libellez un chèque de 300 euros (\*) à l'ordre de la Fondation du Protestantisme
3. Envoyez-le à la Fondation du Protestantisme (47 rue de Clichy - 75311 Paris cedex 09) portant au dos la mention "Parrainage Amel".
4. Vous recevrez un reçu fiscal du montant de votre chèque.

(\*) Vous pouvez décider de n'envoyer qu'une partie de la somme



Groupe Théo du Moulin :

## **Viktor Frankl : L'Appel de la Vie**

Vous ne connaissez pas Viktor Frankl ? C'est normal ! Moi non plus je n'en avais jamais entendu parler avant cette réunion du groupe Théo du Moulin. Il est très peu connu en France ! Françoise Oros qui est venue nous en parler ce soir là, à Nice (grande première ! à la Maison du Protestantisme, nouveau nom de la maison du boulevard Victor-Hugo, bien rénovée, il est vrai) nous l'a tout de suite précisé pour nous mettre à l'aise.

Elle est, quant à elle, docteur en médecine, mais, au moment d'exercer, elle s'est rendu compte que la santé spirituelle l'intéressait plus que la santé "tout court". D'où études de théologie (elle est catholique), au cours desquelles elle "tombe" sur un entrefilet dans un journal à propos d'un livre de Viktor Frankl. C'est ainsi que, de fil en aiguille, elle est arrivée à la logothérapie.

Car, oui, Viktor Frankl est à l'origine de cette discipline dont la dénomination peut prêter à confusion puisqu'il ne s'agit ni de soigner par le langage, ni de soigner le langage, comme avaient pu le croire les participants d'origine belge ou italienne pour qui ce qui est pour nous un orthophoniste s'appelle "logopède" - celui qui soigne le langage de l'enfant !

De quoi s'agit-il alors ? D'abord, pas tant de soigner que d'accompagner, aider. Ensuite, le but, c'est d'amener la personne à "découvrir le sens de sa vie" comme le dit le titre de l'ouvrage qui a fait connaître Viktor Frankl.

Dans ce livre (dicté en neuf jours à trois secrétaires qui se relayaient!), il raconte ses trois années en camp de concentration. Viktor Frankl (1905-1997), Viennois, juif et neuro-psychiatre, avait finalement renoncé à fuir à l'étranger les persécutions de la Gestapo (comme Freud, son aîné, qui avait repéré ses qualités intellectuelles et publié un de ses articles dans sa revue) pour s'occuper de ses parents âgés. Aucun membre de sa famille ne revient des camps. Lui seul survit. Pour écrire ! Pour dire ce qu'il a vécu, ce qu'il a vu, ce qu'il a observé. Sans un mot de haine pour les SS (il va même jusqu'à dire que certains étaient des saints, comme ce médecin SS qui achetait sur ses propres deniers les médicaments pour les prisonniers et qu'à la libération du camp ceux-ci ont retenu pour ne le

livrer aux libérateurs que contre la promesse qu'ils ne lui feraient rien...).

Qu'est-ce que Viktor Frankl a retenu des camps ? Primo, "l'homme peut résister à n'importe quel "comment" s'il a un "pourquoi", secundo, "l'homme peut trouver un espace de liberté même dans les camps, même dans les pires conditions".

Sa méthode thérapeutique ? À la base, l'anthropologie et les trois dimensions de l'homme : somatique, psychique et noétique (terme préféré à « spirituelle » qui, à l'époque, renvoie presque exclusivement à la religion alors que, précisément, il ne veut rebuter personne, surtout pas ceux qui ne sont pas religieux). Pour lui, ces trois dimensions sont indissociables, mais la dimension noétique est, pour lui, déterminante. Donc, le centre, c'est "la personne", chacune unique. Le but de l'accompagnement est d'amener la personne à trouver le sens de sa propre vie (à la différence de la religion qui propose un sens universel pour tous).

Trois "outils". L'autotranscendance : la personne est attirée par quelque chose de plus grand qu'elle, quelque chose qui la dépasse, ce qu'il faudra lui faire découvrir. L'autodistanciation : en amenant la personne à prendre de la distance (par rapport à ce qui "coince"), en particulier par l'humour (mais surtout pas l'ironie, qui est au dépend de l'autre). La "modulation d'attitude" : arriver à lui faire changer ses habitudes, à sortir de "l'hyperréflexion" dans laquelle on tourne en rond autour du problème, comme dans un cercle vicieux.

Les indications de la logothérapie ? Pas forcément les gens qui ont un "problème psy", mais ceux qui ont à passer un cap : problème d'orientation chez un adolescent, chômage, deuil, séparation, réorientation professionnelle... Il n'y a pas de protocole. C'est un accompagnement qui vise à aider la personne à découvrir les valeurs qui vont la dynamiser ou à trouver son espace de liberté.

Alors que Freud voit l'homme poussé par ses pulsions, dont il est en quelque sorte prisonnier, Viktor Frankl le voit attiré par les valeurs et donc ayant une part de liberté.

Valeurs de vécu (sentir, voir, entendre... contempler un beau paysage peut être une valeur, écouter de la musique...).

Valeurs de création ou de réalisation (tout ce qui est le fruit de l'activité, individuelle ou collective...).

Valeurs d'attitude (quand les autres ne sont pas ou plus possibles... comme la dignité...).

Pour le moment, il y a vingt logothérapeutes en France. La logothérapie serait-elle une valeur d'avenir ?

Anne-Marie Lutz

## **RCF, Radio Chrétienne Francophone,**

un réseau de 63 radios locales.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont sollicités pour présenter en quelques lignes la radio RCF.

En voici donc une brève présentation, qui nous l'espérons, répondra à vos attentes.

« RCF est créé en 1982, à l'initiative de l'archevêque de Lyon, Monseigneur Decourtray, et du Père Emmanuel Payen. Dès l'origine, RCF porte l'ambition de diffuser un message d'espérance et de proposer au plus grand nombre une lecture chrétienne de la société et de l'actualité. Forte de 500.000 auditeurs chaque jour, RCF compte désormais 63 radios locales et 250 fréquences en France et en Belgique. Ces 63 radios associatives reconnues d'intérêt général vivent essentiellement des dons de leurs auditeurs. Information, culture, spiritualité, vie quotidienne : RCF propose un programme grand public, généraliste, de proximité. Le réseau RCF compte 300 salariés et 3.000 bénévoles ». Source : <https://rcf.fr>

On peut y entendre des émissions d'actualité générale, de spiritualité, de vie quotidienne, Bible, de dialogue inter-religieux, prière, témoins de la foi, vie d'église.

Pour la région PACA, le siège est à l'Évêché de Nice et la fréquence d'écoute est le 96.8. La radio dispose d'un site internet <https://rcf.fr>

Pasteur Philippe Fromont



Cours de Théologie, Nice

**Dany Nocquet**

Professeur d'Ancien Testament, et, Doyen de l'Institut Protestant de Théologie (I.P.T.) de Montpellier.

## **"La Création et l'Ancien Testament"** **"Une nouvelle représentation du divin"**

Virus et grippe ravageaient les traits et les bronches de ceux qui résistaient encore en ce 7 Janvier au Centre Protestant de Nice; les bancs étaient clairsemés...

Le mois dernier le professeur Gisel de Lausanne avait abordé la Création dans le débat entre les différentes sciences.

Dans la Bible, le mot hébreu : "Racine" a été traduit en grec par : Genèse ; Le premier verset est un titre : (be-réshith) : "Au Commencement"...

Le Pentateuque, "Torah" (Loi) pour le Judaïsme regroupe les cinq premiers livres : Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. Il est pensé comme un tout. Ces textes sont issus de traditions orales diverses, des écrits, d'époques et lieux fort différents du Moyen Orient (entre Nil et Euphrate) et présupposent une connaissance des cosmogonies des pays voisins, et, ou ennemis.

Je ne saurais résumer tout ce qu'a dit notre professeur si simplement : son savoir encyclopédique, sa familiarité avec les textes, versions, personnages ; Il dialoguait avec eux en demandant parfois avec un bienveillant sourire si nous suivions : Passionnant !

Voici quelques notes :

- Au quatorzième siècle av.J.-C. en Egypte émerge l'idée d'un Dieu unique créateur, qui lentement remplacera les idoles domestiques, et, ou tribales ; notamment au sixième siècle av J.-C. lors de l'invasion Perse, et durant l'exil du peuple hébreu et sa période post-exilique. La rédaction de ce premier livre pourrait dater de la fin du sixième ou du début du cinquième siècle av. J.-C.

- On trouve la première affirmation monothéiste d'un Dieu créateur et de relation dans le second livre d'Esaié (chapitres 40-55).

- YHWH Elohim parle pour créer et donner la vie. La lumière

est un de ses attributs. Il parle et dialogue avec l'humain. Il dit son amour, sa patience, son pardon...

- Le martèlement : "c'est bon" assure que l'univers est un temps, un espace pour la vie, pour être heureux. Il est donné au monde: profane ou sacré, c'est le temps de Dieu. Le jour du repos, ce temps mis à part est la spécificité d'Israël, il est vécu comme un signe identitaire.

- La tonalité de ce texte tranche par rapport aux cosmogonies environnantes où l'homme n'est pas créé pour le bonheur mais pour être servile et être au service des dieux.

- Ce premier récit s'achève par une formule qui se répétera : "voici la famille". Il est structuré par les généalogies : d'Adam à Noé ; le déluge, l'alliance renouvelée et unilatérale de Dieu symbolisée par l'arc-en-ciel... suivent toutes les généalogies des peuples dispersés, et, la saga des patriarches : Abram, Ismaël, Isaac, Jacob, Joseph...

- Après la chute l'humain pécheur devient un nouveau partenaire de Dieu, il ne peut le retrouver que par la Torah, qui reconnaît que l'histoire de l'humanité est traversée par la violence et tente de la réguler.

- " Choisis la Vie! ".

- L'homme ne trouva pas d'aide qui fut son vis-à-vis lors de la Création, et, Dieu créa ... la femme !

- Cette fois, c'est " l'os de mes os" expression signifiant "l'attachement", l'amour, lequel sera un pâle reflet de celui de Dieu pour Israël... pour nous...

*"C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et, ils deviendront une seule chair".*

Janine Kervella.

## **Commentaire de quelques thèses de Luther.**

Comme nous l'annonçons dans notre précédent numéro d'Arc en Ciel, nous vous proposons ici un bref commentaire de quelques thèses publiées dans le numéro précédent.

D'une manière générale, nous pouvons dire qu'au XVI<sup>e</sup> siècle le moine allemand Luther critique violemment la vente d'indulgences car elles font du paradis une question d'argent. Quatre ans après, l'affichage de ces thèses, soit en 1521 Luther est excommunié. Ses idées se diffusent rapidement en Allemagne et hors du pays grâce à l'invention de l'imprimerie. Calvin sera réceptif aux idées de Luther et créera à Genève une église issue des principes de la Réforme. Ces nouvelles églises convainquent le Roi d'Angleterre qui fonde l'Église Anglicane.

- **Les thèses 1 à 4** forment une seule et même idée et par conséquent il ne convient pas d'isoler l'une de ces quatre thèses. D'un point de vue théologique, la thèse n°2 est implacable avec Rome. En effet, elle montre que la pénitence ne recouvre pas la confession orale des péchés par l'intermédiaire du ministère du prêtre. Le ministère du prêtre est ici disqualifié en matière de confessions des péchés. Luther met ici en cause le ministère du prêtre, point central de l'ecclésiologie catholique.

- **La thèse °5** « Le Pape ne veut ni ne peut remettre aucune peine, excepté celles qu'il a imposée soit de sa propre volonté soit conformément aux canons ». Le moine allemand s'en prend ici à la pierre angulaire de l'ecclésiologie catholique : le Pape. En effet, son ministère de remise de peines est limité. Une façon pour Luther de dire que le Pape n'est pas omnipotent en la matière. Seules sont effectivement remises, les peines qui le sont par Dieu. Entre les lignes, nous comprenons que Luther disqualifie le Pape en la matière.

- **Les thèses 8 à 13** concernent l'application des canons pénitentiels de l'église catholique, selon Luther, aux seuls vivants. Ils ne peuvent s'appliquer aux morts. Une façon pour le Réformateur de dire que la mort nous délivre de nos fautes à cause de la grâce de Dieu. Et donc, il n'est plus nécessaire de prier pour le salut des morts, ni d'acheter des indulgences pour le salut des morts.

*(Lire page suivante la suite des thèses qui fera l'objet d'un bref commentaire le mois prochain)*

## Année jubilaire

### Martin Luther

2017 est l'année jubilaire Martin Luther. Nous avons décidé de publier au fil des mois les 95 thèses du Dr Luther. Toutefois, nous attirons l'attention du lecteur qu'il convient de replacer les concepts religieux et philosophiques dans leur contexte du XVI<sup>e</sup> siècle afin de pouvoir les interpréter pour aujourd'hui. Notre but étant ici de livrer les mots du réformateur allemand sans chercher à les contextualiser. Dans le prochain numéro d'AEC, nous choisirons l'une des thèses et en fournirons une interprétation afin d'en montrer la pertinence pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

15. Cette crainte, cette épouvante suffit déjà, sans parler des autres peines, à constituer la peine du Purgatoire, car elle approche le plus de l'horreur du désespoir.

16. Il semble qu'entre l'Enfer, le Purgatoire et le Ciel il y ait la même différence qu'entre le désespoir, le quasi-désespoir et la sécurité.

17. Il semble que chez les âmes du Purgatoire l'Amour doive grandir à mesure que l'horreur diminue.

18. Il ne paraît pas qu'on puisse prouver par des raisons, ou par les Écritures que les âmes du Purgatoire soient hors d'état de rien mériter ou de croître dans la charité.

19. Il n'est pas prouvé non plus que toutes les âmes du Purgatoire soient parfaitement assurées de leur béatitude, bien que nous-mêmes nous en ayons une entière assurance.

20. Donc, par la rémission plénière de toutes les peines, le Pape n'entend parler que de celles qu'il a imposées lui-même, et non pas toutes les peines en général.

21. C'est pourquoi les prédicateurs des indulgences se trompent quand ils disent que les indulgences du Pape délivrent l'homme de toutes les peines et le sauvent.

22. Car le Pape ne saurait remettre aux âmes du Purgatoire d'autres peines que celles qu'elles auraient dû souffrir dans cette vie en vertu des canons.

23. Si la remise entière de toutes les peines peut jamais être accordée, ce ne saurait être qu'en faveur des plus parfaits, c'est-à-dire du plus petit nombre.

24. Ainsi cette magnifique et universelle promesse de la rémission de toutes les peines accordées à tous sans distinction, trompe nécessairement la majeure partie du peuple.

25. Le même pouvoir que le Pape peut avoir, en général, sur le Purgatoire, chaque évêque le possède en particulier dans son diocèse, chaque pasteur dans sa paroisse.

## Lectures bibliques de février et début mars

Lectures suivies		Psaumes
M 01	Luc 8.4-15	2
J 02	Luc 8.16-21	68
V 03	Luc 8.22-25	112
S 04	Luc 8.26-39	24
D 05	Esaië 58.7-10 1 Corinthiens 2.1-5 Matthieu 5.13-16	112
L 06	Luc 8.40-56	120
M 07	Luc 9.1-9	18
M 08	Luc 9.10-17	51
J 09	Luc 9.18-27	109
V 10	Luc 9.28-36	90
S 11	Luc 9.37-45	88
D 12	Deutéronome 30.15-20 1 Corinthiens 2.6-10 Matthieu 5.17-37	119.1-32
L 13	Luc 9.46-50	100
M 14	Luc 9.51-56	30
M 15	Luc 9.57-62	33
J 16	Luc 10.1-16	32
V 17	Luc 10.17-20	8
S 18	Luc 10.21-24	11
D 19	Lévitique 19.1-2 et 17-18 1 Corinthiens 3.16-23 Matthieu 5.38-48	103
L 20	Luc 10.25-37	46
M 21	Luc 10.38-42	62
M 22	Luc 11.1-4	84
J 23	Luc 11.5-13	63
V 24	Luc 11.14-23	106.1-23
S 25	Luc 11.24-28	86
D 26	Esaië 49.14-15 1 Corinthiens 4.1-5 Matthieu 6.24-34	62
L 27	Luc 11.29-36	106.24-48
M 28	Luc 11.37-54	140
M 01	Luc 12.1-12	124
J 02	Luc 12.13-21	49
V 03	Luc 12.22-34	136
S 04	Luc 12.35-48	135

## Adresses des trésoriers :

- Paroisse/Arc-en-Ciel/DEFAP :

Romain Aragon, 66, impasse Font Freyre - Le Logis de Paris - 83600 Les Adrets de l'Esterel

Par chèque à l'ordre de : "Eglise Protestante Unie de Cannes"

Par virement : IBAN : FR 98 / 2004 / 1010 / 0800 / 8470 / 5K02 / 954 / BIC : PSSTFRPPMAR

- Pour Arc-en-Ciel et DEFAP, merci de l'indiquer au dos du chèque ou dans l'ordre de virement.

- Entraide protestante de Cannes :

Annie Casalis, "La Colline" 9, rue de la Croix, 06400 Cannes.

Par chèque à l'ordre de : "Entraide Protestante de Cannes"

## Je hais les frontières...

*Je hais les frontières  
Qui fracturent la terre  
Et opposent les frères  
en engendrant les guerres  
Transmuant les couleurs  
En terreau de la peur,  
Dévorant le bonheur,  
Edifiant le malheur,  
Cultivant l'ignorance  
De ce qu'autrui pense  
Bafouant différences  
Reniées dès l'enfance.*

*Je hais les frontières fictives,  
Mensongères missives  
Diffusant l'invective  
Aux mortelles dérives,  
Funestes religions  
Aux morbides passions  
Pratiquant l'extinction  
De toute autre illusion.*

*Je hais les frontières de l'âge  
Murant corps et visages  
En d'hermétiques cages  
Aux cruels étiquetages,  
Décrétant la vieillesse  
Détenitrice de sagesse,  
Confondant la jeunesse  
Avec drogue et paresse.  
Travail, amours, milieux,  
Trop jeunes ou trop vieux,  
Evincés par quel dieu ?  
Relégués en quels cieux ?*

*Je hais les frontières  
Qui fracturent la terre,  
Et opposent les frères  
En engendrant les guerres,  
Les frontières fictives  
Mensongères missives,  
Diffusant l'invective  
Aux mortelles dérives,  
Les frontières de l'âge  
Aux cruels étiquetages,  
Je hais les frontières*

## Qui fracturent la terre.

par Rolande Audbert de Seillans

**Bulletin L'ARC EN CIEL** 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes

imprimé par l'Eglise Protestante Unie de Cannes - I.S.N. N° 0241-046 X

Tirage : 275 exemplaires - Directrice de la publication : Carine Vogel

Soutien : expédition par la poste 18 E - envoi via Internet : 15 E

"L'ARC-EN-CIEL" bulletin d'information protestant fait par des bénévoles, est "à but non lucratif" (lois du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et 5 décembre 1905). De ce fait, il n'est pas sujet à commerce, mais à droit associatif de publier, propager des pensées, des actes, des missions, des nouvelles et autres, issus d'informations et de communications de la présence chrétienne dans le monde. L'équipe bénévole de rédaction consciente de l'assujettissement de son bulletin "L'ARC-EN-CIEL" aux différentes lois françaises (presse, 29 juillet 1881; protection littéraire et artistique, 14 mars 1957 et 4 juillet 1985; communication audiovisuelle, 30 septembre 1986 et autres), partage, communique et communité dans la fraternité chrétienne autant avec ses publications qu'avec celles recueillies dans toutes publications chrétiennes, voire autres. Il va de fait que certaines publications peuvent faire l'objet de demandes d'autorisations ou cession de droit gratuit ou payant, c'est ce que dans l'usage et la courtoisie nous nous appliquons à demander; toutefois si par oubli ou omission, certaines publications devaient faire l'objet de droits, la rédaction rappelle que la France a adhéré à la Convention de Berne en 1886, pour la protection des auteurs contre toutes reproductions faites sans leur consentement et que "ipso facto" toute oeuvre publiée est protégée.

Destinataire :

**La solidarité redeviendrait-elle un délit ?**